

<https://ricochets.cc/Pour-une-meilleure-protection-de-la-nature-dans-les-espaces-protectes.html>



Pour une meilleure protection de la nature dans les espaces protégés !

- Les Articles -

Publication date: mardi 8 septembre 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Pour une meilleure protection de la Nature en Rhône-Alpes !

Pour une meilleure protection de la nature dans les espaces protégés !

Alors que la planète subit ce que les scientifiques nomment la 6e extinction de masse, que fait la France ? Beaucoup trop peu ! Moins de 1% du territoire national bénéficie d'une protection forte « en faveur » de la nature (Parcs Nationaux, Réserves Naturelles, Réserves de Biosphère Intégrales...) et, même dans les espaces protégés, la chasse et l'exploitation forestière sont le plus souvent autorisées. Dstructions des habitats, prélèvements inconsidérés, absence de grands prédateurs, dérangements, appauvrissent et amputent des pans entiers de notre diversité biologique : son déclin est l'un des plus forts d'Europe. Il est donc nécessaire de prendre les choses en main.

Face à ce constat, nos associations drômoises, l'ASPAS et Cohérence Nature, avec l'amical soutien de la FRAPNA, le collectif Citoyens & Nature en Val-de-Drôme et la LPO, s'associent afin de protéger la nature Rhône-Alpine autour de 3 objectifs phares !

Origine du projet

La Réserve naturelle nationale des Ramières du Val de Drôme, située entre Crest et Loriol/Livron, représente la plus grande zone humide du département de la Drôme. Elle constitue un exceptionnel réservoir de biodiversité et une partie du domaine public fluvial a même été classé en ZPS, Zone de Protection Spéciale pour les oiseaux, intégrant le dispositif européen Natura 2000.

Les associations de protection de la nature réunies autour de cette cause, demandent à ce que la partie publique du domaine public fluvial de la rivière Drôme dans la Réserve naturelle des Ramières soit à nouveau classée en réserve de chasse afin de sauvegarder les oiseaux qui s'y réfugient.

Plus de 52 000 signatures de la pétition demandant l'arrêt de la chasse à ce titre, ont été remises au Préfet de la Drôme en janvier 2020. Cependant, cela n'a en rien changé l'avis des autorités.

Face aux freins rencontrés sur ce projet, nous avons décidé conjointement, ASPAS et Cohérence Nature, de mener plusieurs projets juridiques pour rendre justice à la Nature en Rhône-Alpes.

► [Suite du communiqué et appel à dons pour soutenir ces actions](#)



Vers l'interdiction de la chasse dans la réserve naturelle des Ramières, ? rivière Drôme